

**CR réunion Comité Pédagogique d'AURAGEN
JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018 (12H-14H) campus de la Doua (Villeurbanne)**

Présent en présentiel : Pascal Roy, Damien Sanlaville, Philippe Vago, Pierre-Simon Jouk, Dominique Mouchiroud, Sihem Kheddouci

Présent Téléconférence : Claire Bardel, Ronan Boulmé

Excusé : Pierre Tambourin, Nicolas Magne, Gaelle Salaun, Charles Coutton, Céline Brochier-Armanet, Pierre Clavelou, Sophie Lambert-Lacroix, Michèle Cottier, Fanck Chauvin, Pierre Santigny, Frédérique Penault-Llorca, Xavier Durando, Julien Thévenon

Point 1 : Avancement des travaux dans les différents axes du projet AURAGEN (Sihem Kheddouci) (diaporama (pièce jointe))

Axe 1 pré-analytique : Mise en place des RCP moléculaires « maladies rares et cancers » ainsi que du portail HY-genetic pour le suivi d'échantillons. Ce portail sera coordonné par les HCL. Le comité pédagogique propose la mise en place d'un tutoriel de formation (Mooc) pour l'utilisation de HY-genetic. Le recrutement d'un manager des ressources clinico-biologique est en cours.

Axe 2 analytique : la mise en place de la plateforme de production avance bien. Les équipements ainsi que les recrutements de personnels sont finalisés. Les premiers tests sont en cours pour une production début 2019.

Axe 3 bioinformatique (post analytique) : La société ATOS a répondu à l'appel d'offre d'infrastructure matérielle. La finalisation de l'infrastructure est prévue en février 2019 (matériel de stockage des séquences). Il reste quelques interrogations concernant la sécurité du stockage des données de santé et l'absence d'habilitation de la société ATOS pour le stockage de telles données. Deux ingénieurs bioinformaticiens ont été recrutés (mise à disposition de deux ingénieurs du CLB et SLC). Deux postes pour le CHUGA sont en cours de recrutement. Les profils de poste devraient être diffusés à la communauté via le site de la FR de Bioinformatique.

Pas d'élément pour l'axe 4.

L'axe 5 « formation » fait l'objet des autres points traités lors du comité pédagogique.

Les prochaines actions à mener concernent (1) la création d'un laboratoire de biologie auprès de l'ARS, (2) la finalisation de l'accord de consortium (signatures) et (3) la finalisation du budget 2019.

Point 2 : Présentation des FST (diaporama (pièce jointe))

FST de génétique par Damien Sanlaville et de Bioinformatique/biostatistique par Pascal Roy

Point 3 : Les actions de France Médecine Génomique 2025 (Ronan Boulmé) (diaporama (pièce jointe))

Le recensement des formations au niveau national a montré qu'il existe peu de formations médicalisées notamment en bioinformatique. Il est donc important de mettre en place un socle commun d'enseignement pour les formations en santé (technique, transversale et fonctionnelle). C'est l'objet de la labellisation en cours. Les formations théoriques pourraient être prises en charge au niveau national (création d'enseignement à distance par exemple). Les formations plus pratiques en appui sur les plateformes AURAGEN ou SeqOIA mais

également dans les CHU relèveraient du niveau régional. Il reste à identifier comment vont se structurer les formations et comment seront-elles financées ?

Afin de coordonner les efforts et mutualiser les ressources nationalement, la création d'un institut est envisagée avec un comité pédagogique national impliquant notamment les membres des comités pédagogiques régionaux.

Les sources de financements potentielles reposent sur les formations en alternance avec les industriels ou les taxes d'apprentissage.

Point 4 : Planning des actions de formation d'AURAGEN pour 2019 (Philippe Vago)

Les actions prévues concernent :

- La formation des formateurs, notamment les personnels recrutés par les axes 2 et 3 à l'utilisation des matériels sur la plateforme. Ces derniers auront en charge de former les utilisateurs de la plateforme
- La mise en place de formations pratiques dans le cadre de stages sur la plateforme AURAGEN (interne, externe, licence, master, doctorant, ingénieurs, techniciens...). Pour cela il est nécessaire de trouver des financements et demander notamment à l'ARS l'ouverture de stages d'internes dans les établissements partenaires du GCS
- La mise en place d'actions d'information auprès du Grand Public sur la médecine génomique.

Le bureau :

P-S Jouk, D. Mouchiroud, P. Vago